



CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE DIJON

EXTRAIT du Registre des Délibérations
du Centre Communal d'Action Sociale de DIJON

Séance du 22 avril 2026

Président de Séance : M. Massar N'DIAYE.

Date de convocation : 16 avril 2026.

Membres présents : (9) M. N'DIAYE, M. CHRETIEN, Mme SIMONE, M. JASPART, Mme GINDRE, M. FOUSSET, Mme VIAN, Mme GAUTHIE, Mme BERTUCAT.

Membres excusés représentés : (4) Mme KOENDERS représentée par M. HOAREAU, Mme AKPINAR-ISTQUAM représentée par Mme SIMONE, Mme TENENBAUM représentée par M. CHRETIEN, Mme MAGLICA représentée par Mme GINDRE.

Membres excusés : (4) : M. LEHENOFF, Mme GERBET, Mme JACQUENET, M. FOUILLOT.

Objet : Désignation de représentants du Conseil d'Administration du CCAS au sein de la commission d'attribution de la résidence sociale Abrioux

Le Centre Communal d'Action Sociale est doté d'une Commission d'attribution de la résidence sociale Abrioux conformément aux conditions générales de son règlement de fonctionnement qui répond à l'obligation de l'article L. 311-7 du Code de l'Action Sociale et des Familles.

Par conséquent, les membres du Conseil d'Administration du CCAS ont élu membres au sein de cette commission les personnes suivantes :

- membres titulaires : Mme Céline MAGLICA et Mme Christiane GINDRE ;
- membres suppléants : M. Billy CHRETIEN et Mme Malika GAUTHIE.

Madame Emilie SIMONE et Monsieur Billy CHRETIEN sont assesseurs.

Adopté à l'unanimité.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil d'Administration.

Pour la Présidente et par délégation,

Massar N'DIAYE

Destinataires :

Préfecture : 1

Registre : 1

Ressources internes : 1

Insertion et parcours logement : 1

Receveur municipal : 1